

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

USAGE RECOMMANDÉ:

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: (24 hr)

DEFOAMER SILICONE

Aucun

Additif pour fluide de forage de puits de pétrole; additif de ciment pour puits de pétrole

Aucun connu

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves – Catégorie 1

SYMBOLE DE DANGER:



MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER

MENTION DE DANGER:

Provoque des graves lésions des yeux.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

CONSEIL DE PRUDENCE:

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

AUTRES DANGERS:

Aucun connu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE

Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha .- [3,5-diméthyl-1- (2-méthylpropyl) hexyl] -. Oméga-hydroxy-

NUMÉRO CAS

60828-78-6

CONCENTRATION

<=7% (p/p)

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la zone contactée avec de l'eau et du savon. Si une irritation se produit et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement avec de l'eau tiède doucement pendant au moins 15 minutes. Tenez les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Obtenir des soins médicaux lorsque le rinçage est terminé et qu'aucune autre irritation n'est ressentie.

INGESTION:

Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. En cas de pleine conscience, rincer la bouche et donner 1 à 2 verres d'eau. En cas de vomissement, garder la tête sous les hanches pour éviter que les vomissements ne soient aspirés dans les poumons. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Ne jamais rien faire avaler si la victime est inconsciente, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Amener à l'air frais. Si la victime ne respire pas, si la respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Le contact avec le liquide provoque une irritation des yeux et peut provoquer des lésions oculaires sans les premiers soins.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Dioxyde de carbone, mousse ou poudre sèche.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

L'eau peut être inefficace.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Le matériel brûlera dans un feu. Les conteneurs peuvent accumuler de la pression s'ils sont exposés à la chaleur.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX:

Oxydes de carbone, hydrocarbures, formaldéhyde, fumées et fumées.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Éliminer les sources d'inflammation. Utilisez un équipement de sécurité approprié. Arrêter la fuite si possible pour le faire sans risque. Endiguer pour empêcher le produit déversé de pénétrer dans les égouts pluviaux et / ou les voies d'eau naturelles.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Petits déversements: absorber avec un matériau absorbant; recueillir l'absorbant contaminé dans des contenants approuvés pour l'élimination; Nettoyez à grande eau la zone de déversement. Déversements importants: Endiguer pour empêcher la propagation du matériel; ramasser du matériel non contaminé pour le reconditionnement; ramasser le matériel contaminé dans des contenants approuvés aux fins d'élimination; Traiter le matériel restant comme un petit déversement.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Minimisez la vapeur ou le brouillard de respiration. Porter des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact. Retirer les vêtements contaminés; laver ou nettoyer à sec avant de réutiliser. Laver soigneusement la peau après le contact, avant les pauses et les repas, et à la fin de la période de travail.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matériaux incompatibles et des sources d'inflammation. Les emballages vides contiennent des matières dangereuses résiduelles; manipuler et stocker comme si complet.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION:

Non établi pour les ingrédients du produit ou des composants.

CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE APPROPRIÉS:

À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs sous les limites.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES:

Utiliser un respirateur à filtre de vapeurs organiques bien ajusté et conforme à une norme approuvée si les concentrations dans l'air dépassent les TLV ou si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

PROTECTION DE LA PEAU:

Gantelets en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE:	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques. Ne portez pas de lentilles de contact.
AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION:	Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Liquide blanc opaque
ODEUR:	Odeur légère
SEUIL OLFACTIF:	N'est pas applicable
pH:	Indisponible
POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:	~0°C
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION:	>100°C
POINT D'ÉCLAIR:	<1 (acétate de n-butyle = 1)
TAUX D'ÉVAPORATION:	N'est pas applicable
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):	Indisponible
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:	Indisponible
TENSION DE VAPEUR:	>24 mmHg @ 68°F
DENSITÉ DE VAPEUR:	Indisponible
DENSITÉ RELATIVE:	0,98 @ 25°C
SOLUBILITÉ:	Dispersible avec de l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	150°C
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
CONDITIONS À ÉVITER:	Évitez les sources d'inflammation et les températures élevées.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Évitez les oxydants forts.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Lors d'un chauffage prolongé au-dessus de 150 ° C, des produits de décomposition dangereux peuvent être libérés: Formaldéhyde.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	Aucune donnée de produit disponible.
-------------------	--------------------------------------

NOM CHIMIQUE	DL50 (orale)	DL50 (dermique)	CL50 (inhalation)
Poly (oxy-1,2-éthanediyle), .alpha .- [3,5-diméthyl-1- (2- méthylpropyl) hexyl] -. Oméga- hydroxy-	>5000 mg/kg (rat)	>4000 mg/kg (lupin)	Indisponible

CONTACT AVEC LE PEAU:	Peut causer une irritation légère à modérée au contact.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Contient un ingrédient qui est un irritant grave et peut causer des dommages avec un contact prolongé. Un accès rapide à la station de lavage des yeux est nécessaire.

INGESTION:	Essentiellement non toxique dans les tests sur les animaux. Peut causer des troubles gastro-intestinaux.
INHALATION:	Une inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation. Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Pas une voie d'exposition prévue dans des conditions normales d'utilisation.
CARCINOGENICITÉ:	Non répertorié par NTP, IARC, OSHA ou ACGIH.
TERATOGENICITY:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas d'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Pas d'information disponible.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Sur la base des données disponibles, aucun effet aigu ou chronique sur les organes cibles n'est attendu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	CL50 (tête-de-boule) = 103 mg / L / 96 h. CL50 (puce d'eau) = 164,9 mg / L / 48 heures. IC50 (bactéries) > 1000 mg / L / 16 heures.
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Poly (oxy-1,2-éthanediyl), .alpha .- [3,5-diméthyl-1- (2-méthylpropyl) hexyl] -. Oméga-hydroxy-: La biodégradation dans des conditions de laboratoire aérobies statiques est modérée (BOD20 ou DBO28 / demande théorique entre 10 et 40%).
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Ne devrait pas se bioaccumuler.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Indisponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Aucun connu.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Les contenants vides, qui n'ont pas été nettoyés et purgés, contiennent des matières résiduelles dangereuses et doivent être recyclés ou éliminés conformément à la réglementation locale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG	Non réglementé
DOT	Non réglementé
IATA	Non réglementé
IMDG	Non réglementé
NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	Pas un polluant marin
TRANSPORT EN VRAC:	Non réglementé
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	Aucun

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Les ingrédients figurent sur la Liste intérieure des substances ou sont exemptés de la Liste intérieure des substances.
CLASS DE SIMDUT 1988:	D2B
TSCA:	Tous les composants de ce produit sont inclus dans l'inventaire des produits chimiques TSCA des États-Unis ou ne doivent pas être inscrits sur l'inventaire des produits chimiques TSCA des États-Unis.

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

DATE DE PRÉPARATION:	8 février 2022
REPLACE:	17 avril 2017
AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.